Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Direction générale des services

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2013

DELIBERATION RELATIVE A LA SUBVENTION EN FAVEUR DE L'UNIVERSITE MONTESQUIEU BORDEAUX IV

Le 21 juin 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➲ ***approuve le versement à l'université Montesquieu Bordeaux IV d'une subvention selon les termes suivants :***

Vu la convention du 08/11/2007 entre l'Université de Bordeaux 3 et Bordeaux IV portant sur les modalités de gestion commune du bâtiment de la Bibliothèque Universitaire,

Vu le projet de remplacement des chaudières et de la centrale de traitement d'air de la Bibliothèque Universitaire, les échanges y afférents entre l'Université de Bordeaux IV et l'Université de Bordeaux 3, et son programme pluriannuel en 2 tranches : 2012 et 2013

Considérant le montant révisé de la tranche 2013, à hauteur de 137 236.75€

Considérant que la participation de l'Université de Bordeaux s'élève à 53% du total estimé

L'Université de Bordeaux 3 valide la proposition de subvention à l'Université de Bordeaux IV de 72 735.47€ sur l'exercice 2013.

Cette subvention pourra être qualifiée de subvention d'investissement par l'Université de Bordeaux IV

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 21 juin 2013

Nombre de membres présents	**19**
Nombre de membres représentés	**5**
Nombre d'abstentions	**1**
Nombre de suffrages exprimés	**23**
Nombre de votes pour	**23**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – Direction des Affaires financières - DPIL

Bât. Adm • Domaine universitaire • F 33607 Pessac cedex
Tél. +33 (0)5 57 12 45 45 ou 47 64 • Fax +33 (0)5 57 12 47 94 • direction-generale-des-services@u-bordeaux3.fr • www.u-bordeaux3.fr